

Guide des usages

À destination des habitants du **Wihrel**
à Ostwald



INTRO

Le réaménagement du Wihrel a été l'occasion de créer des espaces de nature nombreux et diversifiés. Ces espaces embellissent le quartier et font du Wihrel un lieu agréable au paysage attractif.

Les espaces de nature permettent le bien-être des résidents et aussi le développement de la biodiversité (différentes espèces de végétaux, lieux de vie pour les animaux, insectes...).

Ce guide vous accompagne dans l'appropriation des nouveaux espaces après les travaux de réaménagement. Vous y trouverez des informations sur les espaces verts et de nature, les lieux de vie, les nouvelles manières de vous déplacer et de vous occuper des déchets.

SOMMAIRE

Moins chaud grâce aux espaces de nature 4

Je profite de mes espaces de vie 6

L'allée piétonne, nouveau lieu de vie

Le jardin des jeux et le parc public

Les espaces verts j'en prends soin

Le boulodrome pour jouer à la pétanque

L'aire de liberté pour chien, un espace réservé

Je circule à pied, à vélo et en voiture 8

Des déplacements à pied et à vélo plus simples
et plus sûrs

Des nouvelles règles pour circuler en voiture
et me garer

Je réduis mes déchets et je les trie 10

Je recycle mes encombrants 12

Je leur donne une seconde vie

Je les dépose

Je deviens acteur de la démarche « zéro déchet » ... 14

Contacts 16

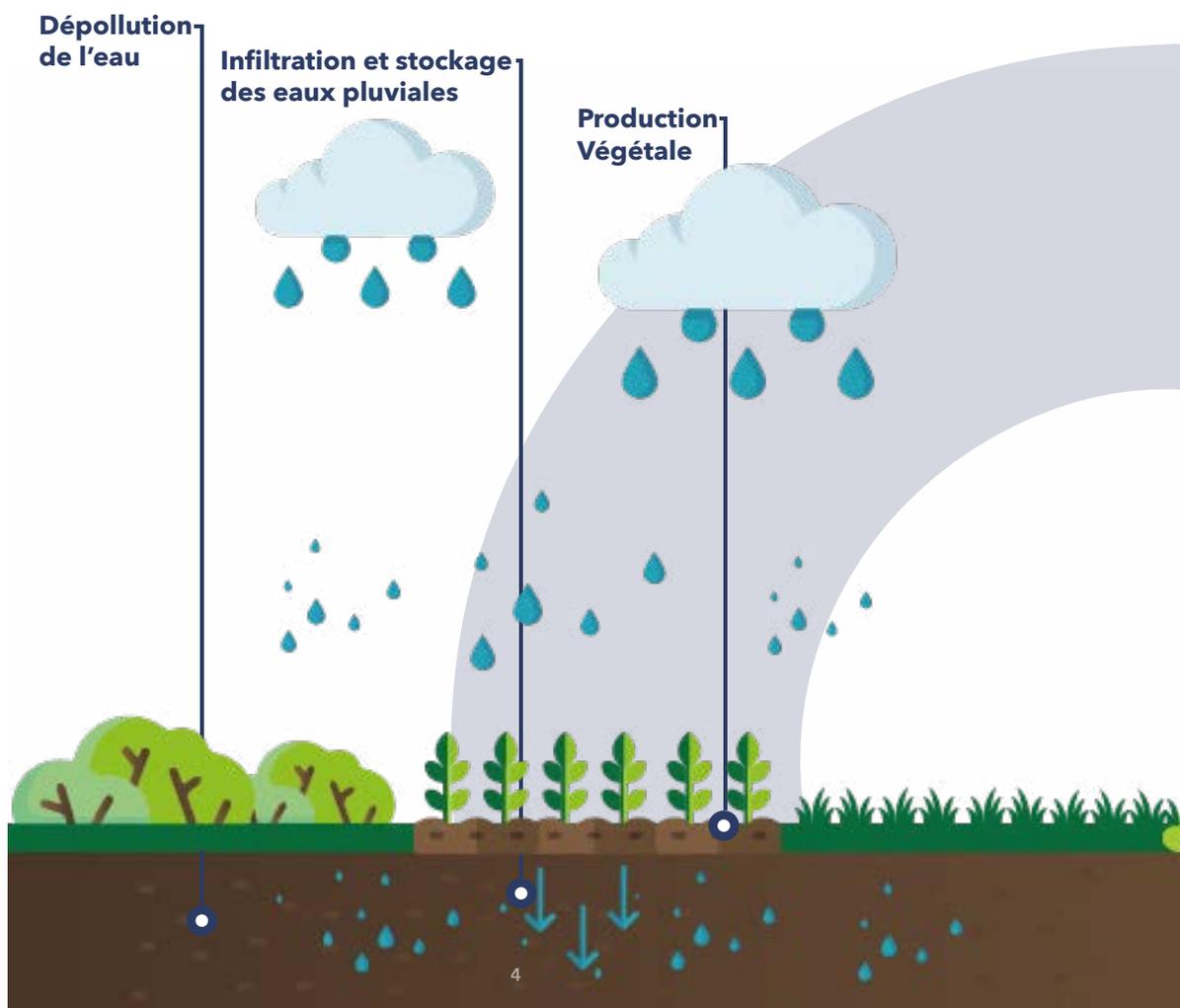
MOINS CHAUD GRÂCE AUX ESPACES DE NATURE !

le cycle de l'eau et quelques chiffres sur les espaces de nature.

442*

arbres qui rafraîchissent l'air en été et diminuent la température d'environ 6 à 8°C.

* dont 290 nouveaux arbres



**+13 000
m²**

de plantes, arbustes, couvre-sol protègent le sol de la chaleur et empêchent l'évaporation de l'eau en journée et rafraîchissent l'air la nuit.

**+14 240
m²**

de prairies renforcent l'infiltration des eaux de pluies, elles nourrissent les insectes, préservent la biodiversité vitale pour tous.

Réservoir
de carbone

Habitat
pour la biodiversité

Rafraîchissement
de l'air



JE PROFITE DE MES ESPACES DE VIE

La rénovation des logements, des équipements publics et l'aménagement des espaces extérieurs contribuent à l'embellissement et à l'attractivité du quartier. Ces changements permettent d'avoir plus d'espace pour se détendre et s'amuser.

L'allée piétonne, un nouveau lieu de vie...

Je peux faire du vélo, me promener, flâner, discuter et jouer avec mes amis. Un lieu où célébrer la Fête des voisins et organiser un vide-greniers avec l'aide de la Mairie d'Ostwald qui nous accompagne pour obtenir les autorisations d'occupation du domaine public et les modalités d'organisation.

- ✓ **Un nouvel espace équipé de poubelles pour y jeter mes déchets.**
- ✗ **Après 22h, je cesse de faire trop de bruit pour respecter mes voisins.**

Le jardin des jeux et le parc public...

... où mes enfants de 3 à 12 ans peuvent s'amuser sous la responsabilité des adultes. Il est important de bien respecter les consignes des jeux et du règlement du jardin affiché sur l'aire de jeux. Espace sans tabac.

- ✓ **Le nouveau city stade situé vers les nouveaux logements des Rives du Bohrie est ouvert aux filles et aux garçons à partir de 8 ans. De 8h à 22h.**

Les espaces verts, j'en prends soin...

... avec les équipes d'entretien des espaces verts d'Habitation Moderne et de la Ville d'Ostwald car ils sont fragiles ! L'entretien des espaces verts des immeubles, du jardin des jeux et de l'aire de liberté pour chiens est facturé dans les charges de chaque locataire.

Le boulodrome, pour jouer à la pétanque...

... accessible à toutes et à tous, à l'ombre des platanes jusqu'à 22h.

- ✗ **Je ne suis pas autorisé à boire de l'alcool sur cet espace.**

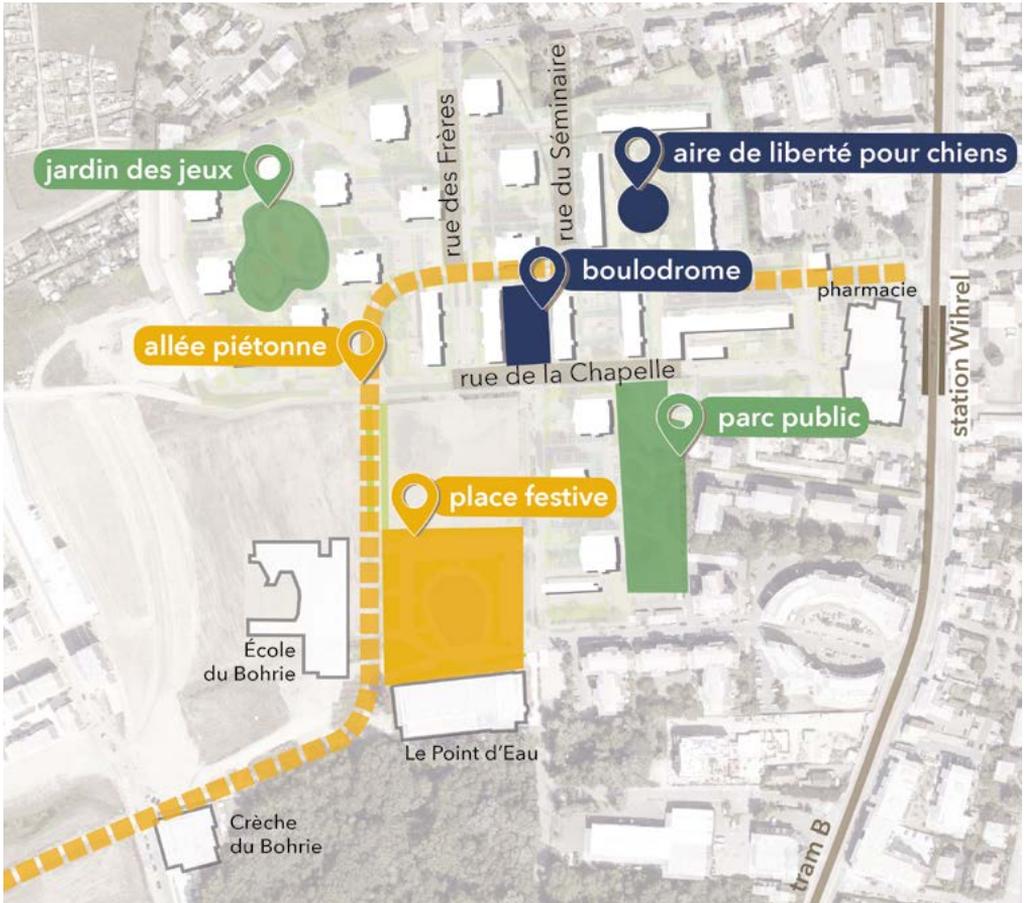


L'aire de liberté pour chiens, un espace réservé...

... pour jouer avec mon animal sans sa laisse. Lorsque je promène mon chien, je ramasse ses crottes car ce n'est pas un canisite* !

En dehors de l'aire de liberté je tiens **obligatoirement mon chien en laisse**.

*Canisite : Espace aménagé où les chiens peuvent faire leurs besoins librement.



Je ne nourris pas les animaux pour éviter les maladies transmises par les rats et les pigeons. Je ne pose donc pas de pain sur les rebords des fenêtres ni dans les espaces extérieurs.

JE CIRCULE À PIED, À VÉLO ET EN VOITURE

Des déplacements à pied et à vélo plus simples et plus sûrs

Les nouveaux aménagements permettent des déplacements à pied et à vélo en toute sécurité par des chemins dédiés.

À vélo, c'est plus rapide de rejoindre les pistes cyclables, pour se rendre à Strasbourg, à Lingolsheim ou au centre d'Ostwald et à la Vigie.

Des espaces pour garer mon vélo sont mis ma à disposition au rez-de-chaussée des bâtiments (dans les anciens locaux poubelles), et des arceaux sont placés dans le quartier pour les visiteurs.

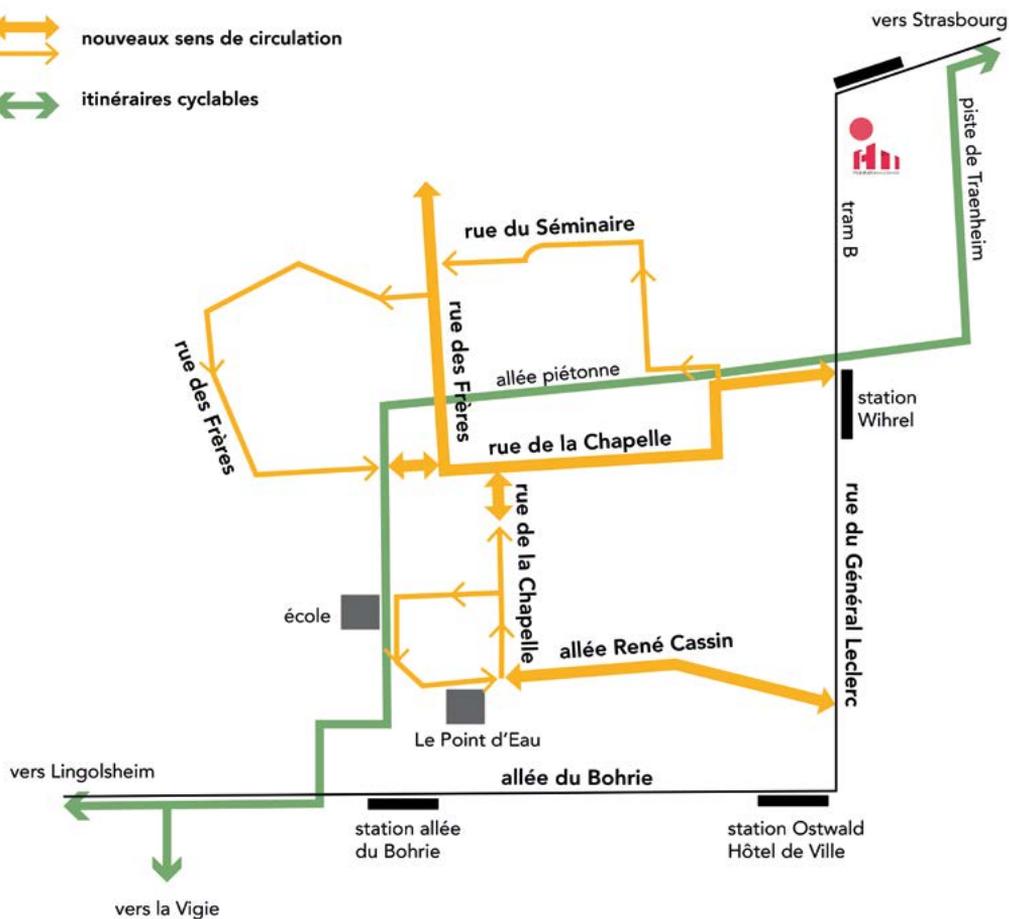
- ✓ **À l'intérieur du quartier, je peux circuler à vélo sur les rues en zone 30 et sur l'allée piétonne.**
- ✓ **Je fais attention aux enfants et aux personnes âgées en circulant doucement.**
- ✗ **Je ne circule pas à vélo dans les parcs, les jardins et les aires de jeux.**

Des nouvelles règles pour circuler en voiture et me garer

Automobilistes, attention : de nouveaux sens de circulation et des sens interdits ont été mis en place, soyez vigilants.

- ✓ **Je stationne ma voiture :**
 - Devant les immeubles, chaque immeuble dispose de parkings avec des emplacements marqués pour les voitures.
 - Sur la voirie, je me gare dans les cases de stationnement uniquement.
- ✗ **Je ne stationne PAS ma voiture :**
 - Devant les conteneurs enterrés, le camion ne pourra pas collecter les déchets. Je risque une amende et une mise en fourrière.
 - Je ne me gare pas devant les entrées ou sur les cheminements piétons.

-  nouveaux sens de circulation
-  itinéraires cyclables



Les poids lourds n'ont pas le droit de circuler sauf les véhicules des services publics.



Le nettoyage, la vidange des véhicules et le dépôt de pneus sont interdits dans le quartier.



Pas de stationnement pour les camionnettes et les poids lourds. Ils ne sont pas admis sur les parkings privés, ni sur les zones publiques.

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ET JE LES TRIE

Quel est mon site de collecte ?

La collecte des déchets se fait désormais par les conteneurs enterrés qui ont été installés dans le quartier. Au total **22 sites de collecte** installés.

Chaque immeuble a son site défini.



Les déchets ménagers vont dans le conteneur bleu, dans des sacs fermés de 50 L maximum pour entrer dans la borne.



Les déchets en verre vont dans le conteneur vert, en vrac, sans sachet, sans bouchon ni couvercle. Je vide mon sac et le rapporte chez moi, ou je le jette dans le conteneur bleu.



Les emballages recyclables vont dans le conteneur jaune, papiers et cartons, briques alimentaires, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique. Je vide mon sac et le rapporte chez moi, ou je le jette dans le conteneur bleu.



Il est interdit de stationner à côté des collectes.



Je ne dépose rien à côté des bornes des conteneurs enterrés. **Attention aux rats !**

station Wihrel

Sites de collecte



- ordures ménagères
- tri
- verres

JE RECYCLE MES ENCOMBRANTS

Je leur donne une seconde vie

Si mes déchets sont **des meubles et objets divers en bon état**
Je contacte **Emmaüs** pour un don et retrait à domicile des
objets au **03 88 30 48 05**.

Je les dépose

Je ne peux pas leur donner une seconde vie, je les recycle
en **déchèterie**.

- **J'ai une voiture**, je vais directement à **la déchèterie la plus proche de chez moi** - www.strasbourg.eu/decheteries
- **Je n'ai pas de voiture**, je me renseigne auprès de l'association des locataires pour une **entre-aide entre voisins**.
contact@ostwald-csf.org - **03 68 41 60 29**
- **Je prends un rendez-vous** avec le **service de collecte des encombrants de l'Eurométropole** pour un enlèvement gratuit au **03 68 98 78 21**



JE DEVIENS ACTEUR DE LA DÉMARCHE « ZÉRO DÉCHET »



Je bois l'eau du robinet.



Je dépose mes textiles, chaussures et linge de maison dans un conteneur de réemploi agréé.



J'utilise un cabas / sac réutilisable pour faire mes courses.



Je colle un « Stop Pub » sur ma boîte aux lettres.



J'achète mes produits en vrac ou à la coupe, en évaluant les quantités dont j'ai réellement besoin.





photos © Jérôme Dorkel - juin 2021 / Eurométropole de Strasbourg

Contacts

Association CSF - Ostwald

Confédération syndicale des familles
11 rue du Séminaire à Ostwald
contact@ostwald-csf.org - 03 68 41 60 29

Association des résidents du Wihrel - CNL

Confédération Nationale du Logement
contact@cnl67.fr - 03 88 37 91 11

Le bailleur Habitation moderne :

À la régie du 59 rue d'Ostwald à Strasbourg,
habmod@habitationmoderne.org - 03 88 32 52 10

Le bailleur Domial :

1 avenue Jean Jaurès à Strasbourg
crc@domial.fr - 03 89 30 80 80

Mairie :

3 rue Albert Gerig à Ostwald
mairie@ostwald.fr - 03 88 66 30 34

Le service info déchets de l'Eurométropole : 03 68 98 51 90

La collecte des encombrants sur appel : 03 68 98 78 21

Emmaüs Montagne-Verte : 03 88 30 48 05

et Emmaüs Mundolsheim : 03 88 18 15 61

Strasbourg.eu
eurometropole



Domial 
Groupe ActionLogement

Conception et réalisation : Eurométropole de Strasbourg,
Direction Urbanisme et territoires, Direction de projets ESPEX
Septembre 2021